



Nouveau service d'appui de l'armée: premier engagement d'une formation sanitaire

Berne, 06.11.2020 – Une demande du canton de Genève pour un appui subsidiaire de l'armée a été approuvée le 6 novembre 2020 par l'État-major fédéral Protection de la population. L'armée a donc mobilisé les membres de la compagnie sanitaire 1 par SMS.

Environ 200 membres de la compagnie sanitaire 1 (cp san 1) ont été mobilisés par SMS ce vendredi après-midi 6 novembre 2020. Ils entreront en service dimanche à Moudon, où ils se prépareront à un engagement d'appui en faveur du canton de Genève. Dès lundi, les citoyennes et citoyens en uniforme déchargeront le système de santé du canton de Genève dans le domaine du transport et des soins de base apportés aux patients du COVID-19 ; ils viendront renforcer les services de triage et les capacités de tests. La cp san 1 a aussi été convoquée pour compléter les compétences techniques et linguistiques nécessaires des soldats et cadres déjà entrés en service à titre volontaire et des militaires en service long disponibles.

Il faut en principe répondre à cette convocation au service d'appui. Les militaires ont toutefois la possibilité de déposer une demande de dispense. Cependant, les demandes de dispense ne seront accordées que pour les activités indispensables au sein du Réseau national de sécurité (RNS) et pour certaines professions du secteur de la santé et des soins, en l'occurrence le personnel soignant et le personnel de service des homes ou établissements de soins, des structures d'accueil collectif de jour et des établissements d'exécution de sanctions pénales, pour autant que les besoins de l'armée le permettent. De plus amples informations sont disponibles sur le site www.armee.ch/corona.

Le Conseil fédéral a décidé le mercredi 4 novembre 2020 de soutenir le système de santé dans toute la Suisse et au Liechtenstein en engageant jusqu'à 2500 militaires en service d'appui. Les demandes individuelles seront examinées par l'État-major fédéral Protection de la population. L'objectif est de fournir un engagement taillé sur mesure et de déployer les militaires là où il est prouvé qu'ils sont réellement nécessaires. L'armée se retirera dès que l'on aura plus besoin d'elle. L'engagement en faveur du canton de Genève devrait durer au moins 30 jours et au plus 90.

Comme ce printemps, les militaires se verront à nouveau imputer un maximum de 38 jours (deux cours de répétition) aux services d'instruction obligatoires pour cet

engagement renouvelé de l'armée en service d'appui.

Informations complémentaires

[Armée et coronavirus](#) 

Adresse en cas de questions

POUR LES MEDIAS:

Stefan Hofer

Porte-parole de l'armée

+41 58 463 37 41

PERSONNEL DE L'ARMEE:

www.armee.ch/pers-a

+41 800 424 111

Editeur

[Groupement de la Défense](#) 

[Secrétariat général du DDPS](#) 